

Xylella : Pour les offices Agricole et de l'Environnement de la Corse "le double jeu de l'Etat doit cesser"

Rédigé par [Charles Monti](#) le Mardi 21 Mars 2017 à 11:32 | Modifié le Mardi 21 Mars 2017 - 11:52

François Sargentini, président de l'Odarc (Office de développement agricole) et Agnès Simonpietri, présidente de l'OEC (office de l'Environnement) montent de front au créneau pour protester contre la politique de l'Etat dans le dossier de la Xylella Fastidiosa...



L'ODARC et l'OEC alertent depuis des mois le Préfet de Corse, en Cropsav (Conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale) ou par courrier[1], sur les risques d'entrée en Corse de nouvelles souches de la bactérie Xylella, notamment la souche « *pauca* », qui fait des ravages en Italie et a été récemment détectée sur le continent et aux Baléares. L'état détient la compétence sanitaire végétale et animale, il est donc pleinement responsable.

Les risques pour la Corse sont majeurs, pour l'agriculture mais aussi désormais pour l'ensemble du couvert végétal de l'île [2].

Nous avons de nombreuses fois insisté sur l'urgence de limiter STRICTEMENT les dérogations pour protéger l'île, en les sécurisant au maximum et en refusant notamment toute dérogation lorsqu'une production locale existe.

Lors du Cropsav du 8 décembre 2016, les services de l'Etat ont fait une proposition de stratégie de lutte contre l'expansion de la bactérie Xylella totalement inapplicable du fait de sa complexité (zone d'éradication, zone d'enrayement, zone tampon) destinée à satisfaire l'Europe mais contraire aux intérêts tant des agriculteurs que des pépiniéristes, puisqu'elle empêcherait les agriculteurs de planter et les pépiniéristes de vendre leur production en Corse.

Les spécialistes de l'ODARC et de l'OEC, en lien avec la Chambre d'Agriculture et les professionnels, ont travaillé à définir une stratégie alternative réaliste de « sécurisation réciproque » de nature à sécuriser tant les importations que les exportations avec des modalités d'application simples permettant à tous de travailler.

Cette proposition cohérente a été soumise au Préfet, validée localement par la DRAAF, et devait être

portée par le Ministère de l'Agriculture (DGAL) pour présentation à l'Europe, qui, consciente de l'inefficacité de ses dispositions réglementaires actuelles, est en attente de propositions.

Le constat de l'Odarc et de l'OEC

1. Que le nombre des dérogations accordées dans la confusion pour l'importation de végétaux sensibles à Xylella, notamment à la souche « pauca », a explosé, y compris pour les oliviers : jusqu'en novembre 2016, des dizaines de milliers de plants ont été importés.

Pire, malgré nos protestations et celles des oléiculteurs, malgré l'aggravation de la situation en Europe, les dérogations ont continué sans limite depuis novembre : 1 655

Oliviers, 724 Citrus, 15 638 Prunus, 10 524 Lauriers roses, 1 999 Westringia fruticosa (très sensible à pauca), 267 Grevillea juniperina, 43 010 Solanum, etc

2. Que le double jeu des services de l'Etat a conduit à l'épisode stupéfiant d'un chargement de plants sensibles à Xylella, en provenance d'Italie (zone à risque majeur), d'abord stoppé par les douanes puis régularisé dans les 24 heures ! Cette « prime à la fraude » est insupportable quand on connaît la gravité de la situation et les efforts de nombreux pépiniéristes pour respecter les règles.
3. Que malgré les demandes récurrentes, le Ministère de l'Agriculture (DGAL) n'a toujours pas donné de réponse aux propositions communes de stratégie pour la Corse.

L'ODARC et l'OEC protestent avec la plus grande solennité contre la « politique » menée par l'Etat dans ce dossier crucial pour notre avenir et exigent un changement immédiat d'orientation. L'Etat portera la responsabilité pleine et entière des conséquences de ses dérapages. Mais c'est la Corse qui risque d'être frappée de plein fouet.

Le Conseil Exécutif saisira l'Assemblée de Corse dès sa prochaine session.

[1]Courriers au préfet en date du 6 janvier 2017, courrier à la Draaf en date du 27 janvier 2017.

[2] Courrier à Madame la Ministre de l'Environnement en date du 16 janvier 2017

Source :
<http://www.corsenetinfos.corsica>

En savoir plus sur http://www.corsenetinfos.corsica/Xylella-Pour-les-offices-Agricole-et-de-l-Environnement-de-la-Corse-le-double-jeu-de-l-Etat-doit-cesser_a26460.html?print=1#sIPzWKfSDKXMjcXE.99